

Délibération n°CA-2020/06-01 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 20 juin 2020

Nominations pour la gouvernance de l'ISAE-ENSMA

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

- Vu l'article 7 des statuts de l'ISAE-ENSMA

Après en avoir délibéré,

Adopte

Article 1

Après avoir procédé à un vote à bulletin secret (22 votants), le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, par 16 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions des membres présents ou représentés, nomme Monsieur Vincent GARNIER en qualité de Président du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA.

Article 2

Après avoir procédé à un vote à bulletin secret (23 votants), le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, par 18 voix pour et 5 abstentions des membres présents ou représentés, nomme Monsieur Yves LITZELMANN en qualité de Vice-Président du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 26 juin 2020

Le Président du Conseil d'administration,
Vincent GARNIER

Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 02/07/2020

